

2019-2024

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT !



Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a lancé jusqu'en 2024 deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elles ont pour but d'améliorer la qualité et le confort des logements afin d'assurer des conditions de vie décentes aux résidents et d'attirer de nouveaux ménages.

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?



Réduire la consommation énergétique de votre logement.

Travaux d'isolation, chauffage, ventilation, etc., permettant un gain énergétique de 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs



Adapter votre logement à votre situation.

Travaux au service du maintien à domicile pour personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie



Réhabiliter l'ensemble de votre logement.

Votre logement est vacant, très dégradé, en voie de dégradation importante

À QUI S'ADRESSENT CES AIDES ?



Propriétaires occupants souhaitant réaliser des travaux, sous conditions de ressources.



Propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux, sous conditions de ressources des locataires et d'un loyer conventionné pour une durée de 9 ans minimum (déduction fiscale).



Des aides complémentaires ont été mises en place par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou pour :

- le ravalement des façades des logements situés dans les périmètres "Renouvellement Urbain"
- les propriétaires occupants qui dépassent de 15% les plafonds de l'ANAH



Logement de + de 15 ans
Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt du dossier.

QUELLES AIDES POUR QUELS TRAVAUX ?

Rénovation énergétique

Sylvie



Sylvie a hérité d'une vieille maison familiale. Elle souhaite y habiter mais doit d'abord la rénover et notamment changer la chaudière et refaire l'isolation thermique.

Travaux réalisés : remplacement d'une chaudière à fioul par une chaudière à gaz et isolation des murs

Total : 12 479 € de travaux TTC

Aides perçues grâce à l'OPAH : 6 823 € (soit 55 % du montant des travaux)

Gain énergétique de 40 %



Adaptation du logement

Madeleine & Alain



À plus de 70 ans Madeleine et Alain souhaitent rester dans leur logement du centre-ville pour leurs vieux jours. Celui-ci n'étant plus adapté ils envisagent de réaliser des travaux.

Travaux réalisés : adaptation de leur salle de bain

Total : 5 473 € de travaux TTC

Aides perçues grâce à l'OPAH : 2 915 € (soit 53 % du montant des travaux)



Opération façade

Bastien & Ludivine



Bastien et Ludivine ont acheté une petite maison dans le centre-ville. Ils souhaitent rénover leur façade qui a subi l'usure du temps.

Travaux réalisés : rénovation de la façade

Total : 15 040 € de travaux TTC

Aides perçues grâce à l'OPAH : 1 000 € (soit 7 % du montant des travaux)

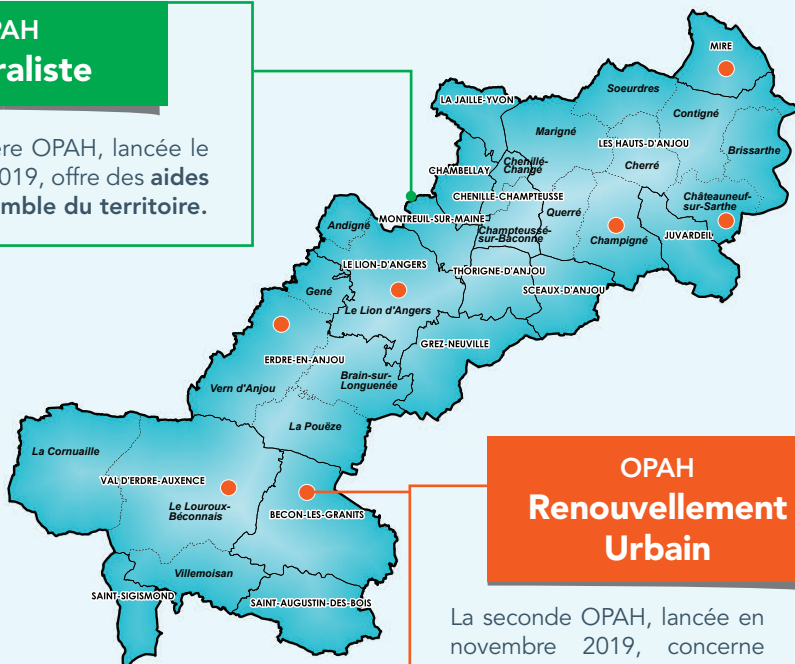
(Opération propre à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou)



■ PÉRIMÈTRES DES DEUX OPAH

OPAH généraliste

La première OPAH, lancée le 1er avril 2019, offre des aides sur l'ensemble du territoire.



OPAH Renouveau Urbain

La seconde OPAH, lancée en novembre 2019, concerne **uniquement les communes dites «polarités»**, qui ont fait le choix de s'engager dans un programme de revitalisation de leurs centres-bourgs.

■ QUELLE DÉMARCHE À SUIVRE ?

Accompagnement des propriétaires et montage du dossier par le cabinet Soliha (visite et évaluation technique du logement, établissement d'un programme de travaux et d'un plan de financement...)

Mise en œuvre des travaux



Prise de rendez-vous avec Soliha par téléphone et échange lors des permanences sur le projet de réhabilitation



Accord de principe de l'ANAH



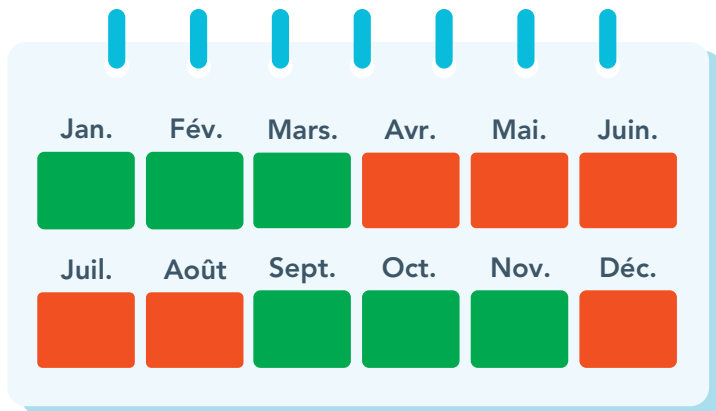
Déblocage des fonds



Le cabinet Soliha, mandaté par la Communauté de communes, vous accompagne gratuitement dans vos démarches

DES PERMANENCES VOUS ACCUEILLENT

A vos calendriers. Les permanences ont lieu :



■ Permanences chaque semaine

■ Permanences les semaines paires

Pensez à prendre rendez-vous !

↓
Bécon-les-Granits
Mairie
10 Rue de Cholet
Le mardi après-midi
de 13h30 à 16h30

↓
Le Lion d'Angers
Pôle Santé Social
1 Avenue Philéas Fogg
Le jeudi matin
de 9h00 à 12h00

↓
Les Hauts d'Anjou
France Services Châteauneuf-
sur-Sarthe 2 Rue des Fontaines
Le mardi matin
de 9h00 à 12h00

CONTACT

opah.valleesduhautanjou@soliha.fr

07 78 10 60 08 (Prix d'un appel local)

